

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

4 mars 2022

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 10 h 04.

Déclarations de ministres

- 221-19(2) La ministre de l'Infrastructure fait une déclaration concernant l'évolution des projets d'infrastructure énergétique.
- 222-19(2) Le ministre de l'Administration des terres fait une déclaration concernant le guide sur le processus de transfert de bien-fonds.

Déclarations de députés

- 989-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant l'accord sur la garde d'enfants entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest.
- 990-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant l'Armée du Salut.
- 991-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant le Prix Inspiration Arctique.
- 992-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration sur la jeune ambassadrice Sarah Morris.
- 993-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant la croissance des services publics et la décentralisation des postes.
- 994-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant le projet pilote de lutte contre l'itinérance de la Première Nation de Salt River.
- 995-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant la politique de responsabilité financière.

Dépôt de documents

- 585-19(2) Rapport annuel de 2021 du Bureau du conseiller des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Document déposé par le ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.
- 586-19(2) Plan directeur 2022 de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Document déposé par le ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.
- 587-19(2) Lettre de suivi à la Question orale 910-19(2) : Résidence pour personnes âgées de Fort Good Hope. Document déposé par la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.
- 588-19(2) Lettre datée du 21 janvier 2022 de la Première Nation de Salt River à la ministre responsable de l'itinérance sur le financement pour le projet pilote de lutte contre l'itinérance. Document déposé par le député de Frame Lake.

Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

Projet de loi 46 *Loi modifiant la Loi sur les véhicules automobiles*

Avis donné par la ministre de l'Infrastructure.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La présidente (députée d'Inuvik Twin Lakes) signale que le Comité plénier a fait l'examen du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur les entreprises de service public*; du projet de loi 29, *Loi modifiant des lois afin de permettre la divulgation de renseignements sur les redevances sur les ressources*; du projet de loi 38, *Loi corrective de 2021*; de la déclaration de ministre 202-19(2), Rapport annuel sur la progression du mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest 2019-2023; du document déposé 561-19(2), Budget principal des dépenses pour 2022-2023; du document déposé 567-19(2), Rapport annuel sur la progression du mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest 2019-2023, de février 2021 à janvier 2022; du document déposé 578-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 3 pour 2021-2022 (dépenses d'infrastructure); et du document déposé 579-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 3 pour 2021-2022 (dépenses de fonctionnement), et fait état des progrès réalisés, soit l'adoption d'une motion.

Motion du Comité 195-19(2)

Le député de Frame Lake propose :

QUE le comité reporte l'étude du budget du ministère de la Justice pour l'instant.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par la députée de Great Slave, propose l'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Le président ajourne l'Assemblée à 14 h 03.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative